

CR de la réunion commission RS et APS du 8/11/2011

Présents : Laëtitia ANGER (animatrice RS et APS) ; Anne-Laure CUSSONNEAU (Parents d'élèves du Prieuré ; Elodie ELISSALDE (diététicienne chez API); Nathalie GENDROT (parents d'élèves du Petit Prince); Sandrine HERAULT (parents d'élève du Petit Prince) ; Mathilde LOYAU (parents d'élèves du petit prince) ; Cécile ROCHE (API, responsable de la cuisine) ; Catherine RABIN (Directrice école du Prieuré ; Marie-Pascale ROMEDENNE (Responsable du RS); Virginie RUAULT (Responsable de l'APS) ; Bernard VACHER (CCAS, adjoint aux affaires sociales).

Excusé : Stéphane LE BARON (directeur école le Petit Prince)

RESTAURATION SCOLAIRE

1) Information concernant la nouvelle réglementation.

Le décret 2011-1227 paru au J.O. le 30/09/2011, apporte quelques modifications à la réglementation, principalement :

- Le nombre de plats doit être de 4 ou 5 et comporter impérativement un plat principal avec garniture et un produit laitier
- Il doit être proposé un minimum de variétés
- Les portions sont redéfinies en fonction des âges
- L'eau et le pain doivent être servis à volonté. Le sel et les sauces sont servis à la demande.

Afin de ne pas augmenter le prix du repas, il a été convenu de garder les 4 plats actuels tout en respectant ce nouveau décret. Ce qui signifie que- de façon exceptionnelle - le plat de fromage pourrait remplacer l'entrée ou le dessert. Les autres points sont déjà appliqués.

2) Informations sur l'organisation du repas.

Actuellement, il y a 4 professionnelles pendant l'heure du repas (Aurélia, Emilie (qui remplace Catherine H), Laetitia et Magali.

Le nombre d'enfants utilisant le RS reste stable par rapport à la même période de 2010. Nous recevons en moyenne 124 enfants par jour, avec une pointe maximum de 135 enfants

Par contre, nous avons plus de tout-petits ce qui pose un problème de disponibilité du personnel, car il faut parfois couper la viande et même leur donner à manger. Nous avons demandé à Catherine (agent communal) de nous aider pendant l'heure du repas, et nous avons 2 bénévoles qui se proposent de venir la première demi-heure pour aider les tout-petits.

Il y a 3 services : Maternelles de 11h50 à 12h30
: CP de 12h05 à 12h 40
: CE1, CE2, CM1 et CM2 de 12h40 à 13h15

Les enfants sont répartis en 3 zones avec une animatrice responsable par zone. Les places sont affectées pour une période. Chaque enfant s'est choisi un copain pour être à sa table. Le but de cette organisation est d'éviter le groupement de plusieurs enfants ayant des tendances au chahut et qu'ils soient tous les jours sous la responsabilité de la même animatrice afin de mieux suivre :

- Ce qu'ils mangent
- Mieux gérer le comportement d'un jour sur l'autre
- Créer des liens afin de favoriser le contact.

Les animatrices recherchent l'autonomie des enfants en les responsabilisant au maximum :

- Un responsable par table
- Participation des plus grands au service
- Les plus grands peuvent aider les plus jeunes
- Chaque enfant débarrasse sa place..etc...

3) Organisation de l'animation autour du repas.

- Midi récréatif 4 à 6 ans

Ce temps est réorganisé. L'école du petit prince accueille beaucoup de PS cette année. En conséquence, l'animatrice qui animait ce temps doit accompagner les enfants de l'école du petit prince à la sieste.

Les professionnels du temps du repas se formant de plus en plus à l'animation, vont tenter de répondre aux besoins des plus petits.

- « lire et faire lire MS, GS et CP »

9 lecteurs bénévoles retraités commencent la 4^{ème} année de « Lire et faire lire ». Cette activité se déroule le lundi et jeudi midi d'octobre à Juin dans la tourelle du foyer logement.

Le groupe de lecteur s'est réuni le 29 septembre afin de préparer une animation de rentrée et élaborer le planning d'intervention. Le jeudi 13 octobre, tous les lecteurs sont venus se présenter aux enfants en lisant des histoires à 25 enfants. Temps de partage et de présentation très apprécié par les enfants et les lecteurs.

- La bibliothèque voyage (4 à 6 ans)

Julie continue la lecture aux enfants de MS, GS et CP avec des outils différents (kamishibai...) 4 vendredis dans l'année.

- Midi sportif de 7 à 11 ans

Cette animation du temps méridien permet à 42 enfants de se dépenser avant le repas. Les animations se déroulent soit sur le city stade, soit à la salle des sports, soit dans la cour du petit prince.

- « Les livres de la bibliothèque voyagent... »

Suite à une convention signée entre la bibliothèque et le service animation de la commune, Max Chassat emmène de nouveaux livres chaque mois à l'accueil périscolaire et sur le temps du midi. En juin 2011, nous observons une augmentation des livres abîmés. Max Chassat est venu expliquer aux enfants l'importance de prendre soin des livres. A la rentrée, de nouveaux livres sont arrivés. Une animatrice stagiaire, a élaboré avec les enfants, les règles de vie dans le coin lecture et repos. Ce lieu est très utilisé par les enfants le matin, midi et soir. Les règles de vie sont pour le moment respectées.

4) Remarques des parents et des enfants

Il n'y avait pas de représentant des enfants pour l'école du Petit Prince

Les enfants :

- regrettent de ne pas avoir tous leurs copains à la même table
- aimeraient que tous les CM2 soient réunis
- trouvent qu'il y a beaucoup trop de plats inconnus
- trop de bruit à table

Les parents :

- demandent qu'il soit mis en place un accusé de réception des dossiers d'inscription au RS et APS lorsqu'ils sont déposés en mairie, afin d'éviter les problèmes rencontrés en septembre.
- remarquent que les difficultés rencontrées dans les inscriptions, le suivi et la facturation des repas semblent réglés
- signalent que toute l'organisation mise en place depuis quelques temps apporte du bien-être aux enfants.

Bernard Vacher reconnaît encore quelques problèmes de communication lors de cette rentrée scolaire et s'en excuse. Il confirme que les inscriptions aux repas se passent beaucoup mieux, mais il y a encore quelques parents qui rendent les feuilles d'inscriptions après le 27 du mois et les mettent dans la boîte à lettres de la mairie et même dans celle des élus. (Rappel : Mettre dans la boîte à lettres du restaurant scolaire)

Il est convenu d'arrêter de distribuer dans les cartables les menus à partir du 2^{ème} trimestre. Ils seront affichés au RS et aux écoles et consultables sur le site de la commune www.mozesurlouet.fr

L' accueil périscolaire du matin et du soir

1) Remarques des parents.

Les parents se sont habitués au pointage et il n'y a pas de remarque particulière sur ce sujet.

Ils constatent également que les enfants sont plus calmes le soir lorsqu'ils viennent les chercher. Ils sont occupés dans les différents espaces réservés à des activités spécifiques.

Ils demandent de ne pas trop resservir de goûter, afin que les enfants bénéficient du repas du soir.

2) Accueil périscolaire

Sans prendre en compte le jour de rentrée : le matin il y a entre 20 et 44 enfants.

Moyenne du soir :Lundi 49 ; Mardi 45 ; Jeudi 47 et Vendredi 25

Les animatrices poursuivent leur programme de formation interne sur 12 mercredis. Désormais, l'objectif est d'écrire une charte éducative avec les élus et les professionnelles. C'est un document présentant les objectifs visés par le service, l'organisation, les fonctions du personnel... Cela permet de donner une culture commune, un référentiel de qualité du service adapté au contexte et aux particularités locales.

Des soirées de travail sont prévues pour avancer sur ce travail.

Deux goûters exceptionnels sont organisés afin de varier les goûters et développer la convivialité pendant le repas. Le jeudi 20 octobre un goûter « crêpes party » a eu lieu. Les enfants ont apprécié ce temps fort. Les animatrices ont cependant géré plus d'excitation. Un autre goûter surprise a lieu le jeudi 5 janvier.

Les enfants fabriquent des bâtons de pluie, permettant de les utiliser sur le temps du repas pour rappeler l'importance du calme à table.

3) Accompagnement aux devoirs

Une enseignante retraitée aide les enfants qui le souhaitent à faire leurs devoirs le lundi et jeudi soir. Certains enfants sont ravis de ce soutien.

4) Goûter sportif

Un nouveau fonctionnement est mis en place depuis septembre. Mathieu prend les enfants en charge dès le goûter dans un autre lieu. Ce temps permet d'échanger avec les enfants sur les activités qui suivent et diminuer le bruit lors du goûter.

Les fiches de liaison

Les fiches de liaison sont utilisées pour répondre au bien-être de vos enfants.

Elles permettent de créer un lien, une cohérence entre ses temps scolaire, périscolaire et familial.

L'intérêt est de s'unir pour que l'enfant puisse grandir sereinement.

Tous les enfants sont amenés à recevoir une fiche de liaison.

En effet, les professionnels sont présents au moment des faits. Ils sont donc les seuls à pouvoir juger si un incident doit être communiqué aux enseignants et aux parents.

Les professionnels privilégient toujours l'échange avec l'enfant, afin de donner du sens aux règles et aux interdits.

La fiche de liaison est avant tout un outil éducatif, avant d'être répressif.

Au 8 novembre, 10 fiches de liaison ont été écrites. 2 concernant l'APS et 8 concernant le RS. Sur le temps du midi, les fiches ont été réalisées avant qu'il y est une nouvelle personne présente.

L'année scolaire précédente, 35 fiches de liaison ont été écrites.

Prochaine réunion le mardi 20 mars 2012 à 18h30,

(Salle du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire)